Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

HISTOIRE

ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DU BLOC C4 : ANALYSE D'UN QUESTIONNEMENT EN MOBILISANT DES CONCEPTS DISCIPLINAIRES

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
HISTOIRE	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES ET QUESTION HISTORIQUE : ÉVALUATION DU BLOC C4 DE LA LICENCE HISTOIRE, LIEU ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DÉTERMINÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT CERTIFICATEUR

Question historique : dans quelle mesure l'industrialisation transforme-t-elle le travail et les rapports sociaux en France et en Grande-Bretagne au XIXe siècle, et comment les historiens rendent-ils compte de ces transformations ?

Vous répondrez en mobilisant les documents du dossier, vos connaissances historiques et des concepts disciplinaires. L'analyse devra prendre en compte les temporalités, les différences entre les deux espaces et les limites des sources. Les documents sont reproduits ou adaptés à des fins de travail historique ; leur nature et leur contexte sont indiqués dans le dossier.

Le bloc C4 relève d'une certification dont les modalités d'évaluation sont fixées par l'établissement. La durée, les consignes matérielles et le format présentés ici constituent les paramètres de cette évaluation institutionnelle pour la session 2026 ; ils ne constituent pas des modalités nationales propres au bloc C4. Le coefficient indiqué est indicatif.

Le sujet est composé de quatre parties. Le barème total est de 20 points. Répondez sur les documents réponse fournis lorsque cela est demandé, puis rédigez la synthèse sur votre copie.

PARTIE 1 : Repères chronologiques et construction du questionnement (5 points)

Situer les transformations dans le temps et formuler une problématique

À l'aide du document DT 1 et de vos connaissances, repérez les principales séquences de transformation du travail industriel entre la fin du XVIIIe siècle et le début du XXe siècle. Une date isolée ne suffit pas : justifiez les liens établis entre les événements et les processus de longue durée.

Repères chronologiques fournis

Date ou période	Repère	Espace concerné
1769	Brevet de James Watt relatif à une amélioration de la machine à vapeur	Grande-Bretagne
Fin du XVIIIe siècle	Développement de la mécanisation du filage et du tissage dans les régions industrielles	Grande-Bretagne, puis diffusion inégale en Europe
1841	Loi française réglementant le travail des enfants dans certaines manufactures	France
Seconde moitié du XIXe siècle	Extension des réseaux ferroviaires et diversification des activités industrielles	France et Grande-Bretagne, selon des rythmes différents
1884	Loi française autorisant la création des syndicats professionnels	France

Document de travail établi pour le sujet à partir des repères indiqués dans DT 1.

1.1 (2 points) Relevez deux séquences chronologiques distinctes dans les repères du DT 1. Pour chacune, indiquez un processus historique auquel les repères renvoient et expliquez pourquoi ce processus ne se réduit pas à une date unique.

1.2 (3 points) Formulez une problématique permettant de comparer les transformations du travail en France et en Grande-Bretagne au XIXe siècle. Présentez ensuite un plan en deux ou trois axes qui articule chronologie, comparatisme et au moins deux dimensions parmi les suivantes : économique, sociale, politique, culturelle ou rapports de genre.

PARTIE 2 : Analyse critique des sources et des formes du travail (5 points)

Contextualiser, confronter et critiquer des documents historiques

Les documents du DT 2 sont de nature différente : un texte législatif et un témoignage d'observation sociale. Distinguez leur statut, leur contexte de production et ce qu'ils permettent d'établir. La citation d'Engels est donnée en traduction française adaptée ; elle ne doit pas être traitée comme une transcription diplomatique de l'édition originale.

Documents à analyser

Document	Nature	Date et espace	Question historique
DT 2, document A	Texte législatif	France, 22 mars 1841	Encadrement du travail des enfants
DT 2, document B	Témoignage d'observation sociale publié	Grande-Bretagne, Friedrich Engels, 1845	Conditions de vie et de travail dans les villes industrielles

Les notices de source et les extraits figurent dans DT 2.

2.1 (2 points) Analysez le document A du DT 2. Présentez son objectif, les catégories de travailleurs qu'il vise et une limite de ce que ce texte permet de connaître sur l'application concrète de la loi.

2.2 (3 points) Confrontez les documents A et B du DT 2. Que révèlent-ils, selon des points de vue différents, des effets sociaux de l'industrialisation et des réponses qui lui sont apportées ? Distinguez explicitement ce qui relève d'une prescription juridique et ce qui relève d'une observation ou d'une interprétation.

PARTIE 3 : Concepts disciplinaires et débat historiographique (5 points)

Mobiliser des concepts et discuter des interprétations historiques

Le DT 3 présente deux propositions historiographiques formulées pour l'analyse. Elles ne prétendent pas résumer l'ensemble des travaux sur l'industrialisation. Appuyez votre discussion sur les documents précédents et sur des connaissances historiques précises.

Propositions historiographiques et notions de travail

Proposition ou notion	Éléments à examiner
Proposition A	L'industrialisation s'analyse comme une rupture accélérée liée aux innovations techniques et à l'essor de la production mécanisée.
Proposition B	L'industrialisation est un processus inégal, qui réorganise des activités anciennes et dépend des espaces, des marchés et des rapports sociaux.
Concepts	Industrialisation, travail salarié, classe sociale, division du travail, régulation, rapports de genre, longue durée, comparatisme.

Document de synthèse pour l'analyse, détaillé dans DT 3.

3.1 (2 points) Définissez avec précision deux concepts du DT 3 et appliquez chacun à un élément concret des documents DT 1 ou DT 2. Une définition générale sans application historique ne suffit pas.

3.2 (3 points) Discutez les propositions A et B du DT 3. Montrez ce que chacune permet d'expliquer, puis indiquez pourquoi leur confrontation peut produire une interprétation plus nuancée des transformations du travail. Appuyez votre réponse sur au moins deux éléments précis du dossier et sur une limite documentaire ou comparative.

PARTIE 4 : Synthèse historique argumentée (5 points)

Répondre à la question par une argumentation organisée et comparatiste

Rédigez une synthèse argumentée répondant à la question historique posée dans le contexte. Vous mobiliserez au moins deux documents du dossier, des connaissances personnelles pertinentes et au moins trois concepts disciplinaires. La réponse doit distinguer les temporalités, comparer la France et la Grande-Bretagne sans les confondre, et intégrer une discussion critique des sources.

4.1 (5 points) Dans une réponse organisée d'environ 600 à 800 mots, montrez dans quelle mesure l'industrialisation transforme le travail et les rapports sociaux en France et en Grande-Bretagne au XIXe siècle. Vous examinerez les changements et les continuités, les rythmes différenciés, les réponses réglementaires ou collectives et les limites des documents utilisés. Une introduction présentant la problématique, des paragraphes argumentés et une conclusion sont attendus.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : REPÈRES CHRONOLOGIQUES : MÉCANISATION, RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION COLLECTIVE

Les repères ci-dessous servent à construire une chronologie raisonnée. Le brevet de James Watt de 1769 concerne une amélioration de la machine à vapeur ; il ne signifie pas que toutes les manufactures britanniques adoptent immédiatement cette énergie. La mécanisation du textile se développe progressivement à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle, avec des rythmes et des formes différents selon les branches et les régions. La loi française du 22 mars 1841 encadre le travail des enfants dans certaines manufactures. La loi du 21 mars 1884 reconnaît en France la liberté de création des syndicats professionnels, sous les conditions prévues par le texte. Ces repères doivent être replacés dans des évolutions de longue durée et ne constituent pas une chronologie exhaustive.

Chronologie de travail, 1769-1884

Date ou période	Événement ou processus	Portée et précaution d'interprétation
1769	Brevet de James Watt relatif à une amélioration de la machine à vapeur	Repère technique ; ne prouve pas une diffusion immédiate ou uniforme.
Seconde moitié du XVIIIe siècle	Mécanisation progressive de certaines étapes du textile en Grande-Bretagne	Processus multiforme ; les branches, les régions et les entreprises diffèrent.
1841	Loi française relative au travail des enfants dans certaines manufactures	Intervention législative ; son existence ne suffit pas à établir son application effective.
Seconde moitié du XIXe siècle	Développement des chemins de fer et diversification des activités industrielles	Transformation des échanges et des emplois selon des rythmes nationaux et régionaux différenciés.
1884	Loi française sur la liberté des syndicats professionnels	Repère juridique dans l'histoire des organisations collectives du travail.

Repères fournis pour l'analyse du sujet.

DT 2 : TEXTES SUR LE TRAVAIL INDUSTRIEL ET SES ENCADREMENTS

Document A : loi française du 22 mars 1841 relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines ou ateliers. Extrait adapté : le texte interdit l'admission des enfants de moins de huit ans dans les établissements concernés. Il limite à huit heures par jour le travail des enfants âgés de huit à douze ans et à douze heures celui des enfants âgés de douze à seize ans. Le texte prévoit également des restrictions concernant le travail de nuit des enfants selon les âges définis par la loi. Cet extrait résume des dispositions légales ; il ne décrit ni les contrôles réalisés ni le degré de respect de la loi.

Document B : Friedrich Engels, La Situation de la classe laborieuse en Angleterre, publié en 1845. Extrait adapté en français : Engels décrit des quartiers industriels où la concentration des logements, l'insalubrité et la proximité entre lieux de résidence et lieux de production marquent l'expérience quotidienne des ouvriers. Son ouvrage s'appuie sur des observations et des enquêtes, mais constitue aussi

une interprétation engagée des effets du capitalisme industriel. L'extrait adapté restitue le sens général de son analyse et n'est pas présenté comme une citation littérale.

Les deux documents ne sont pas de même nature : le premier fixe des règles juridiques dans un espace national précis ; le second propose une description et une interprétation de la société industrielle britannique. La comparaison doit tenir compte de cette différence de statut.

Notice comparative des sources

Critère	Document A	Document B
Auteur ou producteur	Pouvoir législatif français	Friedrich Engels
Date	22 mars 1841	Publication en 1845
Nature	Texte normatif	Ouvrage d'observation et d'interprétation sociale
Espace principalement concerné	France	Grande-Bretagne
Limite principale	Ne démontre pas à lui seul l'application effective de la loi	Point de vue engagé et objet d'enquête circonscrit

Synthèse des informations de contextualisation du DT 2.

DT 3 : REPÈRES CONCEPTUELS ET PROPOSITIONS HISTORIOGRAPHIQUES

Industrialisation : processus de transformation des productions, des techniques, des investissements, des marchés et des organisations du travail ; il ne se confond pas avec la seule invention d'une machine.

Travail salarié : activité effectuée en échange d'une rémunération dans une relation d'emploi ; ses formes et ses conditions varient selon les périodes et les secteurs.

Division du travail : répartition des tâches entre travailleurs, postes ou unités de production. Elle peut accompagner la mécanisation et modifier les qualifications et les rythmes de travail.

Classe sociale : outil d'analyse des positions et des rapports sociaux, notamment autour de la propriété, du travail et des ressources ; son emploi doit être historicisé et justifié.

Rapports de genre : rapports sociaux qui organisent et hiérarchisent les rôles, les activités et les expériences associés au masculin et au féminin. Leur étude peut porter sur la répartition des tâches, les rémunérations, les statuts et les discours.

Régulation : règles et pratiques par lesquelles des acteurs publics ou collectifs encadrent les activités économiques et les relations de travail.

Proposition historiographique A : une lecture centrée sur les ruptures met l'accent sur les innovations techniques, la mécanisation et l'accélération de la production.

Proposition historiographique B : une lecture attentive aux continuités et aux inégalités de rythme insiste sur la coexistence d'activités anciennes et nouvelles, sur les différences régionales et sur les rapports sociaux qui structurent les transformations.

Ces propositions sont des angles d'analyse à discuter, non des réponses exclusives. Le comparatisme consiste à confronter des espaces selon des critères explicites, sans supposer qu'ils évoluent de manière

identique. L'analyse de longue durée relie les événements ponctuels à des processus plus étendus.

Notions et usages dans l'analyse

Notion	Définition de travail	Usage attendu
Industrialisation	Transformation des productions, techniques, marchés et organisations du travail	Relier les innovations aux changements économiques et sociaux.
Division du travail	Répartition des tâches entre travailleurs, postes ou unités de production	Examiner les qualifications, les rythmes et l'organisation de la production.
Classe sociale	Outil d'analyse des positions et rapports sociaux historiquement situés	Identifier les relations entre groupes sans les traiter comme immuables.
Rapports de genre	Organisation sociale des rôles, activités et expériences associés au masculin et au féminin	Interroger la répartition des tâches, des statuts et des rémunérations.
Régulation	Règles et pratiques d'encadrement des activités et relations de travail	Distinguer la norme juridique de son application et de ses effets.

Repères de définition pour les questions de la partie 3.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : repères chronologiques et problématique

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau à partir du DT 1 et de vos connaissances. Les réponses doivent distinguer événement, processus et échelle d'analyse. Rédigez la problématique et le plan dans les espaces prévus sur votre copie.

Tableau de mise en relation chronologique

Repère retenu	Processus historique associé	Échelle ou espace concerné	Pourquoi ce processus s'inscrit dans la durée
.....			
.....			

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : analyse comparée des sources

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau pour préparer votre réponse aux questions 2.1 et 2.2. Appuyez chaque observation sur un élément précis des notices ou extraits du DT 2.

Grille d'analyse critique des documents

Critère	Document A : loi de 1841	Document B : Engels, 1845
Nature et objectif du document		
Informations établies ou proposées		
Point de vue et contexte de production		
Limite pour répondre à la question historique		

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.